

## MALI

**Date des élections:** 13 juin 1982

### **But de la consultation**

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement monocaméral du Mali, l'Assemblée nationale, est composé de 82 députés élus pour 3 ans\*.

### **Système électoral**

Sont électeurs les citoyens maliens âgés de 21 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques et ne tombant pas sous le coup des interdictions prévues par la loi. En outre, les nationaux d'Etats africains ayant leur résidence au Mali et inscrit sur les listes électorales sont électeurs s'ils remplissent les conditions générales d'électorat. Les citoyens sont privés du droit de vote en cas de certaines condamnations pénales, de faillite, lorsqu'ils sont interdits ou pourvus d'un conseil judiciaire.

Les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle. Le vote n'est pas obligatoire.

Est éligible à l'Assemblée nationale tout électeur de 25 ans révolus et domicilié depuis au moins un an dans le territoire. Sont inéligibles les étrangers naturalisés depuis moins de 10 ans. Le mandat parlementaire est incompatible avec l'exercice de certaines fonctions publiques.

Les candidats à l'Assemblée nationale sont présentés par le Parti unique, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM). L'élection des députés a lieu au scrutin de liste majoritaire. Les sièges devenus vacants en cours de législature sont pourvus par élection.

### **Considérations générales et déroulement de la consultation**

Selon la Commission électorale, la liste de candidats aux élections législatives présentée par le Gouvernement reçut le soutien massif de 96.1% de l'électorat et l'Union démocratique du peuple malien (UDPM), l'unique parti politique du pays prévu par la Constitution de 1974, recueillit 99,7% des suffrages.

• Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XV (1980-1981)*, p. 20.

**Données statistiques**

*1. Résultats du scrutin et répartition des sièges  
à l'Assemblée nationale*

<b>Nombre</b> d'électeurs inscrits. . . . .	<b>3 591 716</b>
<b>Votants.</b> . . . . .	<b>3 453 068 (96.14%)</b>
Bulletins blancs et nuls. . . . .	9 364
Suffrages valablement exprimés. . . . .	3 443 704

formation politique	Nombre de sièges
Union démocratique du peuple malien ( <b>UDPM</b> )	<b>82</b>

*2. Répartition des députés suivant le sexe*

Hommes. . . . .	80
Femmes. . . . .	2
	<b>82</b>

*3. Répartition des députés par classes d'âge*

<b>30-45</b> ans. . . . .	<b>45</b>
<b>46-60</b> ». . . . .	36
Plus de 60 ans. . . . .	<b>1</b>
	82